



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enquête auprès des étudiants : la profession de comptable indépendant a la cote !

A la question « Envisagez-vous de devenir un jour comptable-fiscaliste agréé ? »,
22% répondent *Oui*, 58% *Peut-être* et 20% *Non*.

Durant l'année académique 2008-2009, l'IPCF a participé aux 5 salons « First Motion »* destinés aux étudiants de dernière et d'avant-dernière année de l'enseignement supérieur économique, section comptabilité et fiscalité. Ces événements ont eu lieu dans les villes de Gand, Liège, Bruxelles, Namur et Anvers. A cette occasion, l'IPCF a mené une enquête auprès d'un large échantillon des étudiants présents afin de mieux comprendre leurs objectifs professionnels.

« L'IPCF accorde une grande importance aux contacts avec les étudiants. Ceux-ci sont en effet de futurs membres potentiels de l'IPCF. De plus, mieux connaître les étudiants permet à l'Institut de toujours mieux organiser le stage et l'examen pratique d'aptitude donnant accès aux professions de comptable agréé et de comptable-fiscaliste agréé », explique Etienne VERBRAEKEN, Président de l'IPCF.

Les thématiques abordées par l'enquête et les principales conclusions qui y sont liées sont les suivantes :

- les matières enseignées : l'enquête indique que la matière préférée des étudiants est la comptabilité. Les cours de langues sont ceux qui leur plaisent le moins ;
- les nouvelles technologies : elles jouent un rôle de plus en plus important dans l'exercice de la profession de comptable. Face à cette réalité, 58% se disent *Enthusiastes*, 39% *Partagés* et 3% *Inquiets*. Bien que plébiscitées par une large majorité des étudiants, les nouvelles technologies suscitent encore quelques réactions mitigées. Seule une très faible minorité manifeste de véritables inquiétudes ;
- la profession de comptable indépendant : la profession de comptable(-fiscaliste) agréé a la cote. A la question « Envisagez-vous de devenir un jour comptable indépendant ? », 22% répondent *Oui*, 58% *Peut-être* et 20% *Non*. La majorité des étudiants ayant répondu *Oui* ou *Peut-être* n'envisage pas cette orientation de carrière à court terme. Dans la pratique, l'IPCF observe en effet que la majorité de ses membres ont travaillé comme comptables salariés avant d'entamer le stage de comptable(-fiscaliste) agréé.

L'ECHANTILLON

L'enquête a été réalisée sur la base d'un questionnaire individuel distribué lors des 5 salons First Motion aux étudiants de dernière et d'avant-dernière année de l'enseignement supérieur économique, section comptabilité et fiscalité. Les résultats découlent de l'analyse des réponses de 480 étudiants. Le profil de ceux-ci est le suivant :

- Langue maternelle : pour 46%, il s'agit du néerlandais, pour 47% du français et pour 7% d'une autre langue.
- Genre : 46% sont des hommes et 54% sont des femmes.
- Age : l'âge moyen des personnes interrogées est de 22 ans.
- Année d'étude : 47% sont en dernière année.
- Période de l'enquête : année académique 2008-2009.

RESULTATS DETAILLES ET GRAPHIQUES AUX PAGES 2, 3, 4 et 5

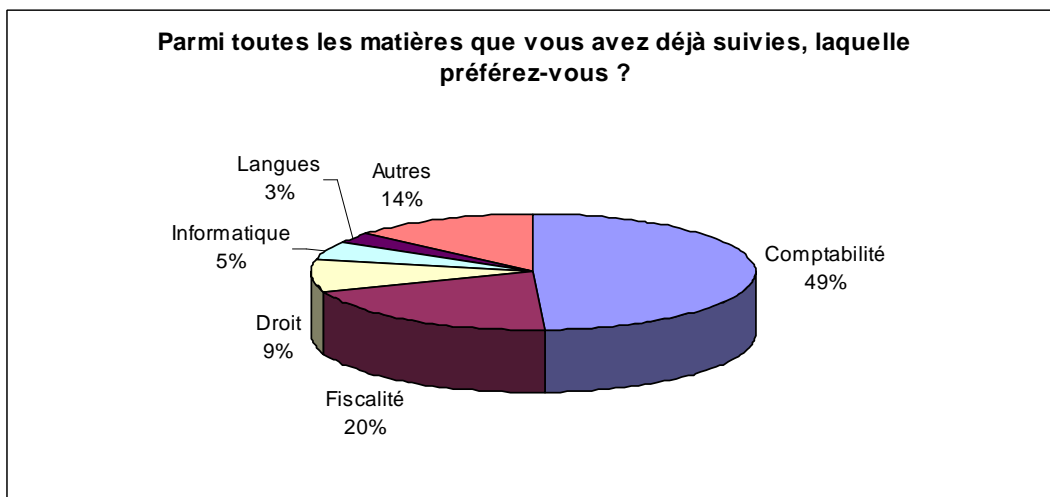
* www.firstmotion.be

CONTACTS PRESSE				
IPCF	Stéphanie Liévin Geert Lenaerts	Responsable Communication Directeur Général	02 626 03 93 02 626 03 80	stephanie.lievin@ipcf.be geert.lenaerts@bibf.be

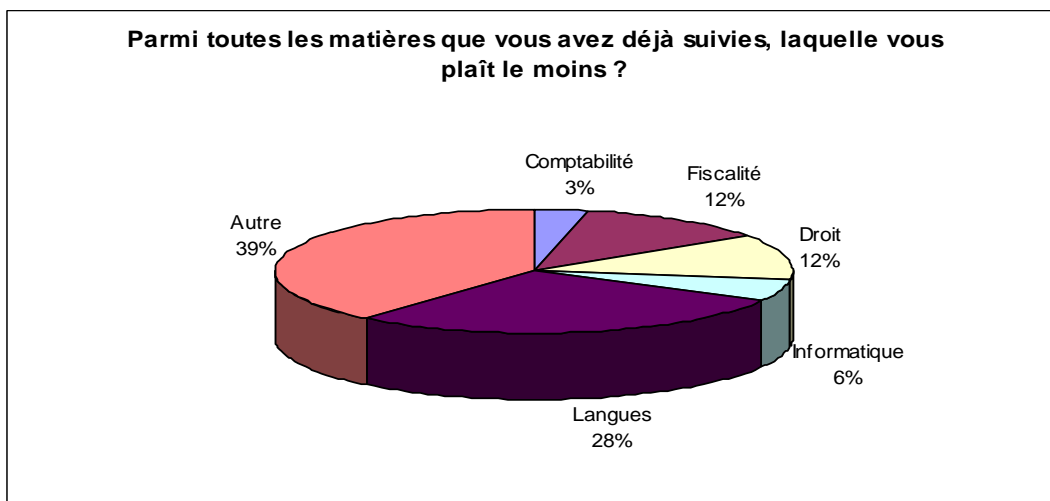
LES RESULTATS DETAILLES DE L'ENQUETE

A. Les matières enseignées

En ce qui concerne les matières enseignées, on découvre ainsi sans surprise que leurs **matières préférées** sont la comptabilité et la fiscalité :



Les étudiants ont également été questionnés sur les **matières qu'ils apprécient le moins**. On observe ainsi que les langues ne sont pas leur matière favorite.



CONTACTS PRESSE				
IPCF	Stéphanie Liévin Geert Lenaerts	Responsable Communication Directeur Général	02 626 03 93 02 626 03 80	stephanie.lievin@ipcf.be geert.lenaerts@bibf.be

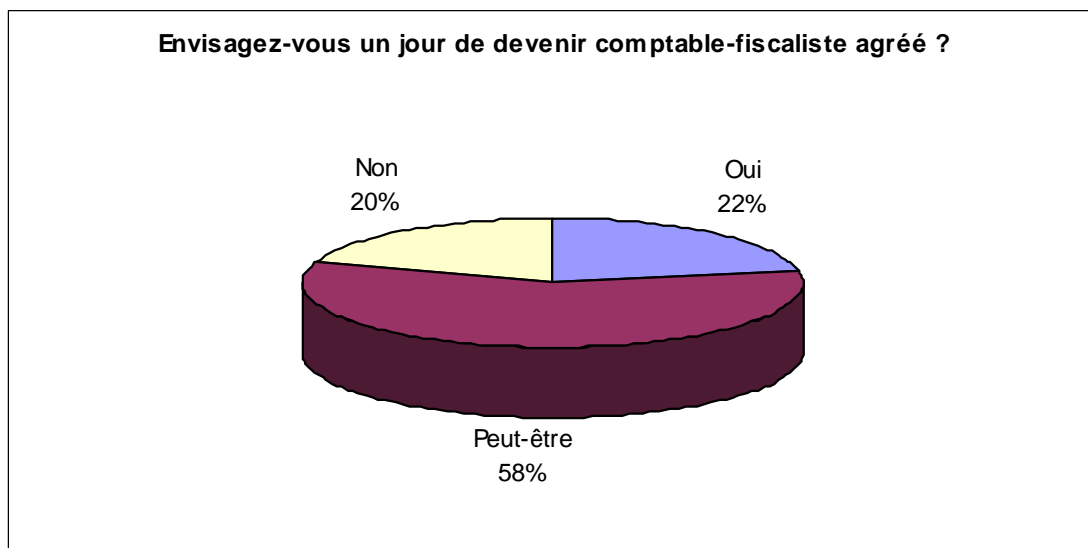
B. Les nouvelles technologies

La profession a fortement évolué ces dernières années, notamment en raison de l'importance grandissante des nouvelles technologies (Vensoc, Tax-on-web, ...). Interrogés à ce sujet, les étudiants ont manifesté les réactions suivantes :



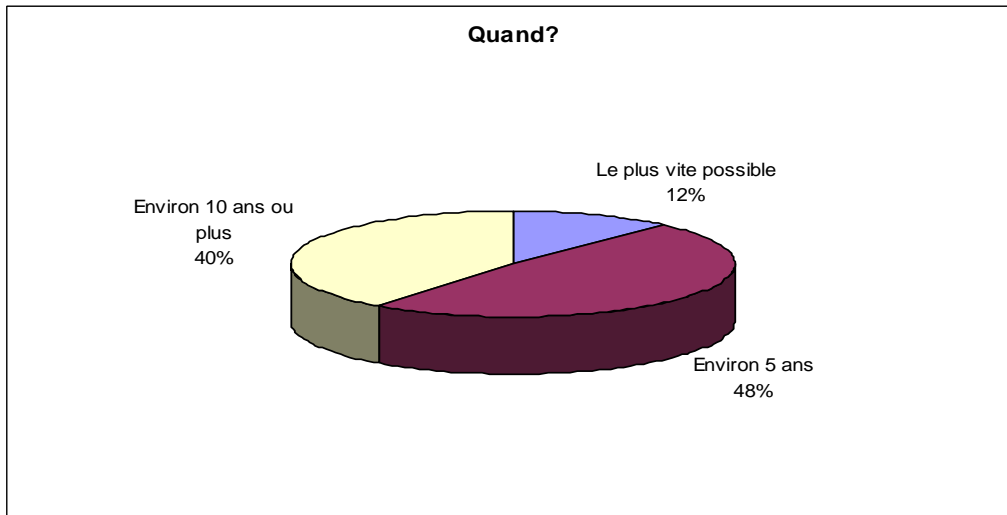
C. L'exercice de la profession comme indépendant

Désireux d'identifier des vocations parmi les visiteurs du salon, l'IPCF a demandé aux étudiants s'ils envisagent un jour de devenir comptable(-fiscaliste) agréé, à savoir comptable indépendant. Le fait que 80% des personnes interrogées répondent « Oui » ou « Peut-être » démontre que seule une minorité, soit 20% d'entre eux, rejette la perspective d'exercer la profession comme indépendant.

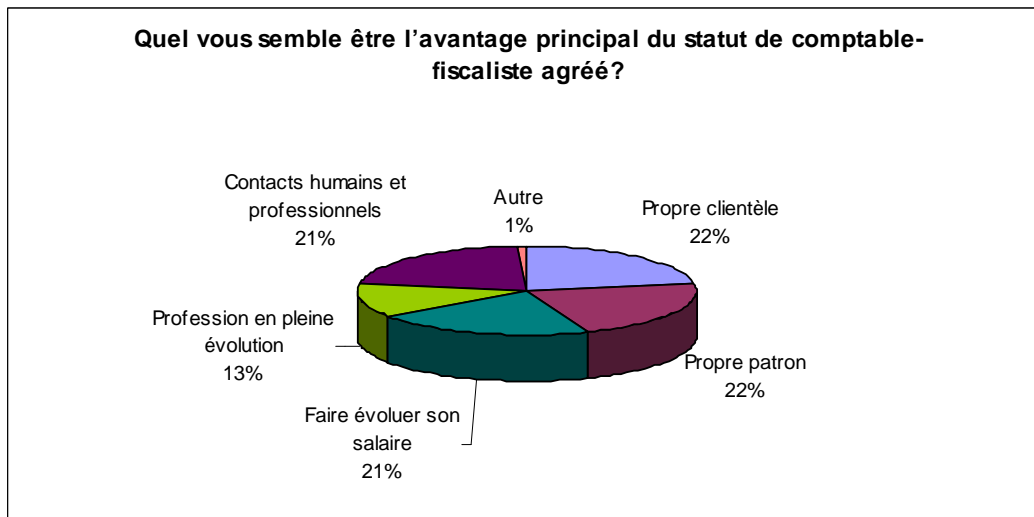


CONTACTS PRESSE				
IPCF	Stéphanie Liévin	Responsable Communication	02 626 03 93	stephanie.lievin@ipcf.be
	Geert Lenaerts	Directeur Général	02 626 03 80	geert.lenaerts@bibf.be

Aux étudiants ayant répondu *Oui* ou *Peut-être*, il a été demandé de répondre à la question suivante : « Quand souhaiteriez-vous devenir comptable-fiscaliste agréé ? ». Pour 88% d’entre eux, le passage au statut d’indépendant ne peut être envisagé à court terme. En effet, dans la pratique, on observe que de nombreux membres de l’IPCF ont eu une expérience en tant que salariés avant d’entreprendre les démarches pour devenir comptable-fiscaliste agréé.



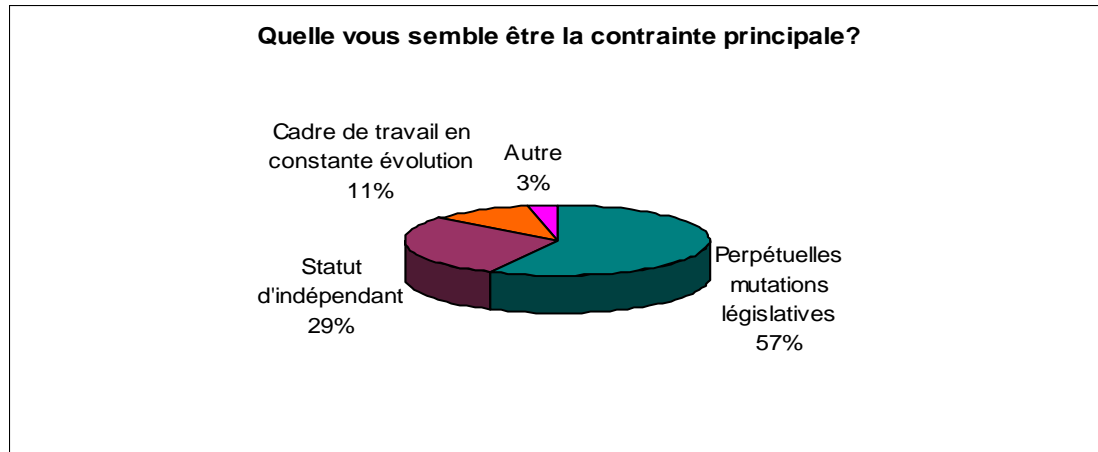
Le questionnaire leur demandait également quel était selon eux l’avantage principal de l’exercice de la profession comme indépendant.



CONTACTS PRESSE				
IPCF	Stéphanie Liévin Geert Lenaerts	Responsable Communication Directeur Général	02 626 03 93 02 626 03 80	stephanie.lievin@ipcf.be geert.lenaerts@bibf.be



Le questionnaire incluait également une question leur demandant quelle est pour eux la contrainte principale liée à l'exercice de la profession comme indépendant.



A propos de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés (IPCF)

Organisme officiel d'intérêt public, l'IPCF a été fondé par l'Arrêté Royal du 19 mai 1992, Arrêté Royal abrogé et remplacé par la Loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

L'Institut tient à jour le tableau des titulaires de la profession (comptables et comptables-fiscalistes agréés) et la liste des comptables (-fiscalistes) stagiaires. Ceux-ci (personnes physiques et personnes morales) sont habilités par la Loi à exercer, en tant qu'indépendants, des missions comptables pour compte de tiers. Par ailleurs, l'IPCF a pour mission de veiller à la formation et d'assurer l'organisation permanente d'un corps de spécialistes. L'Institut veille également au respect des règles de déontologie, au bon accomplissement des missions confiées à ses membres et à l'organisation du stage permettant d'obtenir l'agrément légal requis du comptable (-fiscaliste). L'Institut compte 6.200 membres et stagiaires.

(www.ipcf.be)

CONTACTS PRESSE				
IPCF	Stéphanie Liévin	Responsable Communication	02 626 03 93	stephanie.lievin@ipcf.be
	Geert Lenaerts	Directeur Général	02 626 03 80	geert.lenaerts@bifb.be